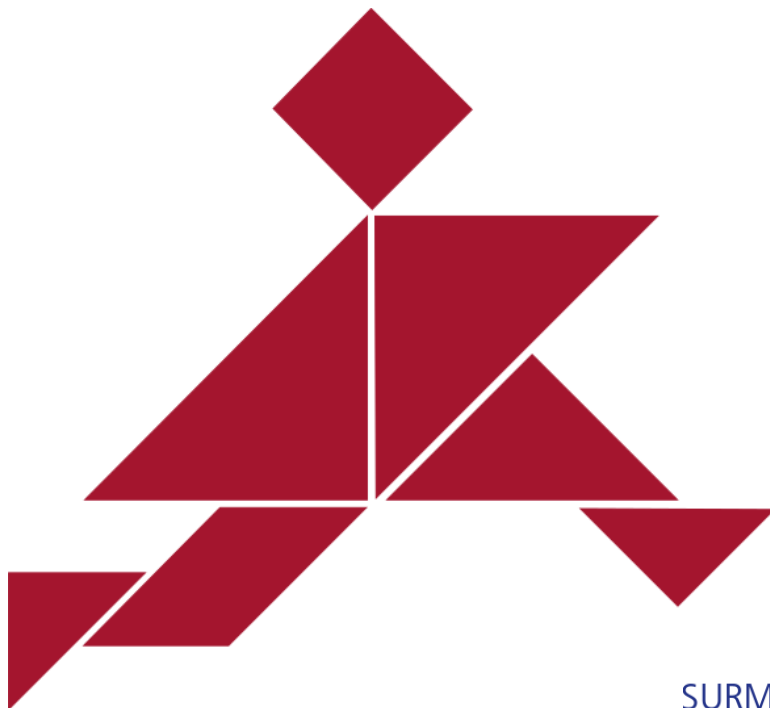


---

# Mettre l'autonomie et la participation de l'utilisateur au cœur de l'action sociale et sanitaire

---



JEAN-MICHEL BONVIN  
COLLOQUE «LES USAGERS D'HIER A AUJOURD'HUI»,  
ARRAS, 7 JUIN 2017



Pôle de recherche national  
SURMONTER LA VULNÉRABILITÉ: PERSPECTIVE DU PARCOURS DE VIE

---

# 1) L'ambivalence des politiques sociales

Les politiques sociales sont à la fois capacitantes et contraignantes : elles donnent des ressources, des possibilités d'action, etc. ET imposent des conditions d'accès, contribuent à délimiter le champ des possibles, etc.

Deux enjeux principaux et la pertinence de l'approche par les capacités pour les appréhender :

- a) Saisir la portée du volet capacitation des politiques sociales et sanitaires
- b) Evaluer le degré de liberté de choix reconnu aux usagers (liberté réelle de mener une vie qu'ils ont des raisons de valoriser)

Une pluralité de ressources à prendre en compte :

- prestations et services de soutien et d'accompagnement (récipiendaire)
- pouvoir d'agir et autonomie (acteur)
- participation (juge et citoyen)

## 2) Ressources pour surmonter la vulnérabilité

Indispensables pour le développement de l'autonomie

a) Y a-t-il des lacunes ou des trous dans le filet social ? Si oui, les inégalités existantes ne sont pas neutralisées, mais renforcées

b) Adéquation des ressources à disposition dans un contexte d'austérité budgétaire

- \* Vaut à la fois pour les bénéficiaires et pour les personnes qui les soutiennent ou accompagnent

- \* Légitimité des dépenses dites « improductives » dans un tel contexte (cf. dépenses actives vs. passives)

- \* Tendance à réduire les prestations, leur durée, à renforcer les conditionnalités (d'éligibilité et de maintien des prestations)

- \* Tendance vers le développement de solutions privées ou la dés-institutionnalisation et son ambivalence (opportunités pour l'innovation sociale et risques de précarisation)

c) Accès (de l'accessibilité réelle à l'usage effectif) et question du non-recours

- \* non-information

- \* non-proposition

- \* non-demande

### 3) Ressources pour le pouvoir d'agir

L'étendue et la nature de ces ressources est décisive pour l'autonomie.

a) sens du pouvoir d'agir : quel pouvoir d'agir est valorisé et soutenu ? Quel pouvoir d'agir n'est pas soutenu

- \* notion de l'investissement social

- \* dans ce contexte, quel soutien pour le pouvoir d'agir au-delà de l'insertion professionnelle ? (*work-first vs. life-first*, insertion sociale, etc.)

- \* sens de l'autonomie : auto-suffisance (non-dépendance vis-à-vis de l'Etat) vs. interdépendance et reconnaissance de la vulnérabilité

- \* rythme de l'intervention: court-terme vs. long-terme

L'autonomie et le pouvoir d'agir comme facteurs de sélectivité : quid des personnes non-employables ? Quid des activités non-productives ?

b) qui est responsable du développement de l'autonomie ? L'individu (entrepreneur de soi) ? Quelle place pour la responsabilité collective ? Quelle action sur les structures sociales ou les normes sociales (adaptabilité unilatérale ou « bilatérale ») ?

## 4) Ressources pour la participation

Centralité de la démocratie constructive (prendre les aspirations et désirs des usagers au sérieux en vue d'une meilleure adéquation des prestations et services – cf. objectivité positionnelle)

a) Quelle capacité d'expression pour les usagers dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques ?

\* conditions matérielles (temps et espace de la participation), cognitives (capacité d'argumenter), politiques (capacité de s'organiser collectivement), etc.

\* ouverture des cadrages institutionnels (pression à la performance, thèmes à l'agenda, type d'arguments recevables, etc.)

b) Quel rôle pour les chercheurs et les évaluateurs ?

\* experts (producteurs d'« évidences ») et/ou producteurs d'enquêtes sociales (donner une voix aux sans-voix) ?

## 5) Conclusion

L'approche par les capabilités permet de saisir plus finement l'ambivalence des politiques sociales :

- Identifier la nature et l'étendue des ressources mises à disposition : permettent-elles de surmonter la vulnérabilité, de développer le pouvoir d'agir et de donner les moyens de la participation ?
- Identifier la base cognitive et normative de ces ressources : comment sont-elles définies et délimitées ? A quelles conditions les usagers peuvent-ils y accéder ?

Elle souligne l'importance de prendre en compte la pluralité des ressources en vue d'une reconnaissance pleine et entière des usagers comme personnes vulnérables, comme acteurs et comme juges ou citoyens.